

PRÉSENTATION

L'équipe mobile de soins spécialisés « L'@tribu Mobile » s'inscrit dans l'ensemble des dispositifs mis en place par le Réseau Santé Kirikou.

Son projet se divise en 2 parties: les soins de crise ainsi que les soins de longue durée.

L'@tribu Mobile est une équipe de soins spécialisés en santé mentale (pluridisciplinaire et multi-sectoriel), pouvant prendre en charge des situations relevant de la souffrance psychosociale pour les enfants et adolescents de 0 à 23 ans et les femmes enceintes à partir de 3 mois de grossesse. Elle intervient pour des situations nécessitant une prise en charge mobile.

Elle a pour objectif premier de soutenir l'enfant/l'adolescent dans ses milieux de vie et d'éviter des ruptures de liens sociaux et familiaux. Pour ce faire, elle se déplace et intervient dans le(s) lieu(x) de vie de l'enfant/adolescent, sur tout le territoire de la Province de Namur.

Elle veille à impliquer l'enfant/l'adolescent ainsi que sa famille dans l'élaboration, la construction et l'évaluation du projet de soin. Elle s'inscrit dans un plan de soin plus large, impliquant tout le réseau, et mobilisant les ressources internes, familiales et sociales du bénéficiaire.

EN PRATIQUE

Les nouvelles demandes proviennent de tout **professionnel** inquiet à propos d'un enfant ou d'un jeune et sont à adresser **exclusivement par téléphone**, durant les permanences: **du lundi au jeudi de 9h à 13h et le vendredi de 14h à 17h.**

(Tél) 081/58 12 51

Hôpitaux généraux les plus proches:

CHR Namur	081/72 61 11
CHR Val de Sambre (Auvélais)	071/26 52 11
CHU Dinant	082/21 24 11
CHU Godinne	081/42 21 11
CHU S ^{te} -Élisabeth (Namur)	081/72 04 11
Clinique S ^t -Luc Bouge	081/20 91 11



L'@tribu Mobile

Rue de l'Horlaine, 42 - 5101 Loyers (Namur)
latribumobile@kirikou.be



Éditeur responsable: Didier De Vleeschouwer - Rue d'Horlaine 42, 5101 Loyers



L'@tribu
Mobile

ÉQUIPE MOBILE EN SANTÉ MENTALE
POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS
DE 0 À 23 ANS EN PROVINCE DE NAMUR.

SOINS DE CRISE

- **Durée de prise en charge :** 8 semaines;
- Réponse à la demande dans les 72h;
- La prise en charge de soins de crise se justifie par le besoin d'intensivité et/ou de réactivité auprès du jeune et de son entourage.

Nous entendons par crise :

Une situation aiguë, dans laquelle le pronostic vital n'est a priori pas engagé, et possédant un risque suffisant d'aggravation et/ou de rupture du lien social (famille, école, institution ...). La crise suppose une décompensation et/ou un caractère événementiel tout en contenant un potentiel de changement important.

À ne pas confondre avec l'urgence.

Dispositif de soutien aux équipes :

- L'équipe de crise se propose de **soutenir les intervenants de 1^{ère} ligne**, confrontés à des enfants/adolescents présentant des difficultés d'ordre psychique (+/- 3 rencontres). En aucun cas ce dispositif ne remplace une supervision clinique d'équipe.
- Celui-ci vise à soutenir l'équipe dans son vécu face à la crise rencontrée autour de la situation d'un jeune, en amenant un regard extérieur, afin d'élaborer des outils en co-construction avec l'équipe rencontrée.

PUBLIC CIBLE

- Problématique en santé mentale;
- Enfant/adolescent et famille résidant sur le territoire de la Province de Namur;
- Âgé entre 0 et 23 ans;
- Femme enceinte (à partir de 3 mois de grossesse);
- Nécessité d'interventions mobiles.

DISPOSITIF

- Chaque équipe pluridisciplinaire se compose d'un pédopsychiatre référent, d'un responsable d'équipe; d'intervenants psychosociaux (psychologues, assistants en psychologie, assistants sociaux, éducateurs ...).
 - Intervention sur le(s) lieu(x) de vie du jeune (famille, école, institution, internat ...);
 - Évaluations en équipe;
 - Travail avec les partenaires présents ou potentiels dans les situations;
 - Interventions du lundi au vendredi entre 9h et 18h.
- Pour toute demande/prise en charge, une attention particulière est portée :**
- à la construction de la réorientation de la situation et ce, avec le réseau et le demandeur de l'intervention de L'@tribu Mobile;
 - à la construction du réseau autour du jeune, si celui-ci est inexistant.

SOINS DE LONGUE DURÉE

- **Durée de prise en charge :** 6 mois avec la possibilité que le suivi soit renouvelé pour une période maximum de 6 mois;
- Réponse à la demande en fonction des disponibilités;
- La prise en charge est analysée en fonction des besoins;
- Le dispositif mis en place est évalué régulièrement.

Réponse à une demande de professionnel du réseau pour :

- rencontrer le jeune et sa famille afin de comprendre les difficultés rencontrées;
- soutenir le jeune et sa famille dans les dimensions psychiques, familiales et sociales;
- mobiliser ou mettre en place un réseau de soins contenant et sécurisant.

Un plan de soins est établi au cas par cas, sur mesure, de manière flexible et réajustable en termes :

- de dispositif (fréquence d'intervention, nombre d'intervenants, souci de maintenir une intersectorialité ...);
- d'articulation, de collaboration avec le réseau.